



Programme d'aide au logement d'Algoma (PALA)

Êtes-vous sans-abri ou à risque d'être sans-abri parce que vous ne pouvez pas vous permettre...

- de vous rattraper avec vos factures de loyer ou de services d'utilité publique?
- de réparer ou de remplacer un article/système essentiel dans votre domicile?
- de rendre votre domicile plus accessible pour un aîné ou un membre handicapé du ménage?
- de faire des petites réparations à votre maison pour rencontrer un niveau de vie essentiel?
- d'avoir un dépôt ou d'autres articles pour garantir un domicile?

...Nous pouvons peut-être vous aider!

Exemples de dépenses admissibles:

- Foyer d'accueil d'urgence ou les coûts de transport
- Arrérages d'énergie/services d'utilité publique (électricité, eau, gaz, huile, propane, bois de chauffage)
- Dépôts/arrérages de loyer & services publics pour retenir ou maintenir le logement
- Traitement d'infestation de ravageurs
- Désencombrement ou coûts de nettoyage d'urgence
- Remplacement de meubles essentiels ou d'appareils électroménagers
- Réparation/remplacement des systèmes de chauffage, de plomberie ou d'eau
- Réparations mineures à la maison
- Articles d'accessibilité ou réparations à votre maison

Il n'est pas nécessaire que vous receviez de l'aide sociale pour être admissible mais vous devez avoir un revenu sous un certain niveau. Les fonds sont limités (premier arrivé, premier servi) et les besoins doivent rencontrer les critères d'admissibilité. Appelez-nous pour recevoir de plus amples renseignements ou ramasser une demande à un des emplacements suivants ou à www.adsab.on.ca

CASDA Elliot Lake
2, allée Elizabeth
Elliot Lake
705-848-7153

CASDA Blind River
15, avenue Hanes
Blind River
705-356-2263

CASDA Thessalon
1, chemin Colver
Thessalon
705-842-3370

CASDA Wawa
50, rue Broadway
Wawa
705-856-2303